



SOLIDARIEDADE NA MOKILI ASBL
Empower , Invest and Protect women and children

Mr. Louison Mbombo Bitilo
Président du Conseil d'Administration
SOLIDARIEDADE NA MOKILI
Boulevard Kimpwanza, 34
Gungu –Kwilu (Ex-Bandundu)
République Démocratique du Congo

S.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Belo Horizonte, le 10/05/2018

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **SOLIDARIEDADE NA MOKILI** soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Pacte Mondial dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

- Nous nous engageons également auprès du Pacte Mondial des Nations Unies à participer de la manière suivante : - Soutenir UN Global Compact participants d'affaires qu'ils mettent en œuvre et de faire rapport sur leurs efforts de développement durable.

- Proposer et mettre en œuvre des partenariats sur la durabilité des entreprises et decollaborer avec d' autres parties prenantes.

- Collaborer avec du Pacte mondial des réseaux locaux

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les

Siege Social : Boulevard Kimpwanza ,34 ,Ville de Gungu ,province de Kwilu (ex-Bandundu) , Republique Democratique du Congo. Contact : E-mail:contact@solidariedadenamokili.org Tel: +243 810 077 557 . website : www.solidariedadenamokili.org



SOLIDARIEDADE NA MOKILI ASBL

Empower , Invest and Protect women and children

efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Pacte Mondial. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Pacte Mondial.

Meilleures salutations,

Louison Mbombo

Président du Conseil d'Administration